



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

algies vasculaires de la face

Question écrite n° 60132

## Texte de la question

Mme Odette Duriez souhaite attirer l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les difficultés rencontrées par les personnes atteintes de la maladie orpheline de « Cluster headache » ou algie vasculaire de la face. Il est, en effet, très difficile, voire impossible, pour les personnes atteintes de cette maladie, spécialement lorsqu'elle est chronique, de conserver un emploi. Les traitements sont en effet difficilement compatibles avec un emploi, car gênants et fatigants (traitement par oxygène). Ils contraignent ainsi les salariés à s'absenter très régulièrement de leur lieu de travail. Aussi, face à cette impossibilité de conserver un emploi, elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour une meilleure reconnaissance de la situation de ces personnes, et plus globalement des personnes souffrant de maladie orpheline, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance de leur invalidité à 100 %, qui apparaît souhaitable.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Odette Duriez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (11<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 60132

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 mars 2005, page 2680